

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 8 Novembre 2023 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

	32
⇒ Nombre de membres présents :	29
⇒ Nombre de membres ayant donné procuration :	3

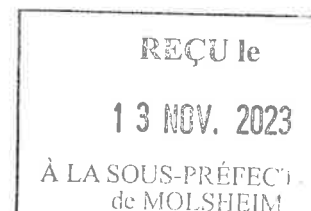
L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 8 novembre à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE



MEMBRES REPRESENTES :

M. Gilbert ROTH, ayant donné procuration à Mme Claire LIEBERT-PERRAT
M. Laurent FURST, ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
M. François JEHL, ayant donné procuration à Mme Sylvie THOLE

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCOT

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE _ CONVENTION 2022 et 2023 _ DECLINAISON POLE CREA

N° 2023-237-PETR

EXPOSE

Au regard du contexte de crise COVID-19, la Région et l'Etat ont lancé en 2020 la démarche Business Act. Celle-ci a contribué à identifier les évolutions durables et les principaux enjeux à court et moyen termes en matière de dynamique entrepreneuriale. La sortie de crise a mis en exergue la nécessité de replacer les entrepreneurs au cœur du développement économique des territoires, de donner plus de visibilité à l'entrepreneuriat dans le Grand Est et d'intensifier les dynamiques de connexion entre les acteurs à l'échelle des territoires.

Pour ce faire, la Région a souhaité mettre en place deux nouveaux dispositifs :

- un dispositif d'accompagnement individuel des entrepreneurs via différents chèques CREA avec un ciblage sur les jeunes et les demandeurs d'emploi ,
- un dispositif de coopération des acteurs sur les territoires du Grand Est pour renforcer les synergies entre eux et pour contribuer à la réussite des projets, les Pôles CREA.

Le PETR Bruche Mossig s'est positionné dans ces nouveaux dispositifs en associant ses partenaires locaux pour poursuivre sa politique en faveur de la création/reprise d'entreprise et pour confirmer la position de Tremplin Entreprises comme lieu référence de l'entrepreneuriat sur son territoire.

A noter que jusque-là l'animation de Tremplin Entreprises était subventionnée par la Région Grand Est (54 000€ en 2020).

Le PETR Bruche Mossig a été labellisé en 2021 sur ces 2 dispositifs :

1. Chèque Créa pour l'accompagnement de 30 porteurs de projet, moyennant une rémunération fixée à 600€ pour le montage de projet et 200€ pour le suivi post-crédation, soit un financement régional maximal de 18 000 € /an.

Au 31 octobre 2023, le PETR a encaissé 10 400€ pour un total de 19 chèques Créa valorisés (4 en 2021, 12 en 2022, 3 en 2023).

2. Animation/portage d'un pôle de coopération appelé « Pôle CREA » : dotation globale de 25 000€ pour l'année 2021 attribuée au PETR, renouvelée en 2022 et en 2023, à partager entre les acteurs du Pôle composé de 6 membres : Tremplin Entreprises, Chambre de Métiers d'Alsace, Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, Initiative Bruche Mossig Piémont, Créacité et Coopération.

Il appartient au PETR d'organiser la distribution de la dotation attribuée au pôle de coopération. A cet effet, une convention (jointe en annexe) a été élaborée, pour organiser et encadrer la déclinaison du dispositif entre le PETR et les membres du Pôle Créa.

Répartition proposée pour 2022 et 2023 :

Structure	Réalisé en 2021	Proposé pour 2022	Proposé pour 2023
PETR Bruche Mossig	17300 €	11000 €	11000 €
Initiative BMP	3000 €	6000 €	6000 €
CMA	2000 €	3000 €	3000 €
CCI	1500 €	3000 €	3000 €
Créacité	800 €	1000 €	1000 €
Coopération	400 €	1000 €	1000 €

Le versement de l'aide aux partenaires est conditionné par l'encaissement préalable par le PETR de la subvention régionale et peut être modifié selon la réalisation des actions. Le versement est réalisé sur la base d'un certificat administratif du PETR attestant que les actions prévues ont bien été menées.

Le PETR a encaissé le solde de la subvention régionale Pôle Créa 2022 le 13 octobre 2023.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche Mossig ;

VU la convention cadre pluriannuelle de soutien au pôle Créa signée avec la Région le 28 mai 2021 ;

VU la convention d'application financière pour l'année 2022 de la Région Grand Est de soutien au pôle Créa signée le 3 juillet 2023 ;

VU la convention d'application financière pour l'année 2023 de la Région Grand Est de soutien au pôle Créa notifiée le 2 juin 2023 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité
approuve

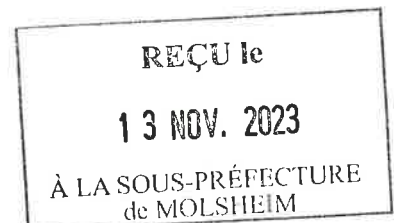
la convention territoriale de déclinaison du soutien au Pôle Créa Bruche Mossig pour les années 2022 et 2023,

autorise

Monsieur le Président à signer la convention territoriale de déclinaison du soutien au Pôle Créa Bruche Mossig pour les années 2022 et 2023,

charge

Monsieur le Président de sa mise en œuvre.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean-Bernard Pannekoecke".

Jean-Bernard PANNEKOECKE

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Alain Ferry", next to a circular official stamp in blue ink. The stamp contains text around the perimeter, including "COMITE SYNDICAL" and "PÔLE CRÉA BRUCHE MOSSIG".

Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 13/11/2023

Publié le : 16 /11/2023